

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890.—1a

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, President.
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890. 1a

POUR UN MOIS

UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselle, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a

Pensez-y et profitez-en.
Rendez-vous de suite au
GENERAL BAZAAR
No 106 Rue St-Joseph,
coin de la rue du Pont.

CHEZ

BOUCHARD & BRETON

12 juil 90.—1 m.

BREVETS D'INVENTION

Pour toutes procédures
relatives aux **CAVEATS** et
aux **BREVETS D'INVENTION**
veuillez vous adresser au
soussigné,

PHILIPPE MASSON,

Bureaux de L'ASSOCIATION
No 68, rue Saint-Joseph, Québec

REMEDE DU Dr SEY

Le Grand Remède Français contre la
Dyspepsie, les Affections Biliéuses, la
Constipation, et toutes les Maladies de
l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le REMEDE DU Dr SEY est un composé des aromatiques
les plus purs, qui stimule les fonctions digestives,
et qui, loin d'affaiblir comme la plupart
des médicaments, tonifie au
contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur
les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et
guérit la constipation, et à doses plus élevées
il agit comme un des purgatifs les
plus efficaces.

Chose importante à noter: Le REMEDE DU Dr SEY peut
être pris à n'importe quelles doses sans déranger
les habitudes et le régime de celui
qui le prend.

Vendu par les pharmaciens, \$1 la bouteille

S. LACHANCE, Propriétaire
1538-1540 rue St-Catherine, Montréal

5 juillet 1890.

pastorale du diocèse de Chi-
coutimi commencera le 25 et finira le 29 du
mois courant.

MM. les abbés A. Larivière et E. Rocan,
promus dernièrement au sacerdoce par Mgr
Taché, sont les premiers prêtres qui aient
fait leur cours complet au collège de St-
Boniface.

Le 30 juillet dernier a eu lieu, à la Côte
Sainte-Catherine, la bénédiction d'un monu-
ment que M. C. A. Walworth, Recteur de
l'église Sainte-Marie, Albany, a fait ériger
sur l'endroit où fut inhumée d'abord la
sainte fille Iroquoise qui a donné son nom
à la côte qui l'a vue finir de se sanctifier, et
dont les restes sont maintenant au Sault
Saint-Louis, Catherine Tegahgonita. Cette
cérémonie a été prêchée par M. McNierney,
évêque d'Albany.

Il y a eu sermon en français à l'église, et
en français, en anglais et en Iroquois à la
Côte Sainte-Catherine.

CHOSSES ET AUTRES

PAS D'EXAMEN MÉDICAL.—Un échange
assure qu'une compagnie d'assurance sur
la vie, faisant affaires à Londres, n'emploie
pas de médecins examinateurs. L'applicant
est admis en vertu de son propre certificat
de santé, la seule condition étant que le
montant stipulé dans la police ne sera pas
payé si l'assuré meurt avant l'expiration
des cinq premières années à courir. Si
l'assuré décède avant l'expiration de cette
période, la compagnie rembourse avec les
intérêts aux bénéficiaires de la police les
primes qu'elle a reçues.

UNE DÉCOUVERTE.—Ça prend bien du
temps à ces pauvres rédacteurs de grands
journaux quotidiens pour apprendre quel-
que chose, en matière d'assurance surtout.
Ces jours-ci, le *World*, de New-York, an-
nonçait que "le mode d'assurer la vie d'un
débitteur en faveur de son créancier, mais
aux frais de celui-ci, vient d'être mis en
opération à New-York, tandis que ce mode
d'assurance est connu et pratiqué en An-
gleterre depuis deux siècles." Si cet éru-
dit rédacteur eût voulu consulter un agent
d'assurance, il aurait appris que, depuis un
très grand nombre d'années, à New-York
et en maints autres endroits d'Amérique,
les débiteurs garantissent souvent les cré-
ances de leurs créanciers par des polices
d'assurance.

BLAGUE.—C'est l'état du Massachusetts
qui est le berceau de cette blague. Il y a
là une nouvelle compagnie qui promet à ses
victimes de leur payer \$100 au bout d'un
an, à la condition que celles-ci consentent
à lui payer une prime n'excédant pas dix
sous par jour!

Le revenu annuel du "Sun" est mainte-
nant de plus d'un demi million, et excède
de \$300,000 le chiffre des dépenses.

Compagnie prospère, représentée à Québec
par M. Louis Tessier, gérant. Polices très
libérales. Voir l'annonce.

AVERTISSEMENT.—Nous sommes sur le
point de dénoncer au public québécois
certaines compagnies d'assurance qui, faisant
des affaires en la cité de Québec, n'y tien-
nent pas de bureaux et ne paient pas un
sou de contribution au trésor municipal.
Elles sont pourtant bien aises de recevoir
les primes qui leur sont payées par les habi-
tants de notre ville, et même ne se gênent
pas d'y faire solliciter par leurs agents des
risques nouveaux, mais elles n'ont pas l'esprit
de justice de laisser en notre ville un collec-
teur qui notifie les assurés de l'échéance du
paiement des primes, et fasse lui-même la
collection de ces primes, aux dépens de
ces compagnies, et sans charge pour les
porteurs de police. Outre que ceux-ci
sont exposés à encourir la déchéance de
leurs polices, au cas où par un accident
quelconque ils ne reçoivent pas l'avis postal
que ces compagnies leur adressent de si
loin, ils ont l'ennui d'avoir à courir au
bureau de poste, d'expédier leurs primes par
un mandat postal dont ils paient eux-
mêmes les frais, ou par une lettre enrégis-
trée dont le contenu n'est pas garanti par
les autorités postales.

Les compagnies que nous visons ici ont
maintes et maintes fois été priées par leurs
assurés québécois d'établir au moins des
bureaux de collection à Québec, mais tou-
jours elles ont fait la sourde oreille. Coûte
que coûte, cette fois, il faut qu'elles enten-
dent et qu'elles acquiescent aux désirs du
public québécois, ou bien qu'elles se rési-
gnent à ne plus faire d'affaires nouvelles et
à voir leurs assurés remettre leurs polices
pour en demander de nouvelles à d'autres
compagnies.

A bons entendeurs, salut.

M. D. HÉNAULT, qui
demeure au No 19 rue St-
Christophe, Montréal, est
notre **AGENT** pour la cité
et le district de Montréal.
Ce monsieur est autorisé
à prendre les abonnements
et les annonces, à faire les
collections et à signer les
reçus.